



L'ECHO SYNDICAL

SMUA 1-2995 UNION L'AVANTAGE ADVERTAGE SYNDICAL OPEIU 166

Au service des travailleurs du Nord-Ontario



Volume 7 Édition 3

L'Union fait la force

Hiver 2005

LE COIN DU PRÉSIDENT UNE AUTRE DURE ANNÉE



Guy Bourgouin, président

Une autre année s'achève avec sa part de hauts et de bas. L'année a débuté sur une mauvaise note avec l'annonce de 3 fermetures de moulins soit; Excel, Tembec-Kirkland Lake et Domtar-Chapleau. La section locale est toujours impliquée dans un processus de revue judiciaire qui se poursuivra dans la nouvelle année. Ceci veut dire que votre section locale poursuit le Ministère des Ressources Naturelle en justice et, parce qu'ils sont affectés, Tembec et Domtar ont droit de participer. La position du

Ministère est que, puisque les moulins sont construits sur des terrains privés et non sur des terres de la couronne, les communautés, les unions et les autres parties intéressées n'ont pas droit au chapitre; la consultation publique n'est pas nécessaire. La responsabilité du Ministère, selon eux du moins, se limite à s'assurer que la forêt soit bien gérée, de façon viable, et que l'endroit où le bois est transformé n'a aucune importance. Si nous échouons dans cette cause, cela créera un précédent jamais vu dans aucune juridiction. Les communautés, les travailleurs et leurs familles seront laissées à la merci de la cupidité des multinationales et les gouvernements auront à introduire de nouvelles lois pour les protéger. Nous croyons qu'il est plus prudent de conserver et d'améliorer les lois que nous avons déjà que de se fier au bon vouloir de nos gouvernements inconstants.

Comme si ce n'était pas assez, à la fin septembre Uniboard-

New Liskeard annonçait la fermeture permanente de son usine de panneaux composites, mettant à pied 60 de nos membres. Des rencontres sont prévues avec plusieurs intervenants pour tenter de garder l'usine ouverte et nous vous tiendront au courant des développements.

Nous sommes présentement en négociations avec Abitibi-Iroquois Falls et Tembec-Spruce Falls, toutes deux des opérations forestières. Ils demandent de nombreuses concessions, notamment l'introduction d'opérateurs/propriétaires, que les employé(e)s paient une partie de leurs bénéfices et la sous-traitance de la plantation d'arbres, un travail qui traditionnellement a toujours été le nôtre. Nous sommes au début des négociations mais cela vous donne tout un avant-goût des difficultés à venir.

Sur une note plus positive, nous avons négocié une entente pour le moulin de Kirkland

Lake qui a été transformé en usine de récupération de bouts de madriers. Bien que cela prenne plus longtemps que prévu, Tembec nous assure que l'usine débutera les opérations dans la nouvelle année, sauvagardant 75 emplois.

Je veux aussi souhaiter la bienvenue à 11 nouveaux membres de l'usine de cogénération de Chapleau qui se sont joint à nous récemment. Leur délégué d'atelier s'appelle Peter Kent et il nous fera plaisir de travailler avec lui et ses collègues.

Comme vous voyez, l'année a été des plus mouvementées et nous nous retrouvons à l'aube de la saison des fêtes. C'est le temps de l'année pour se réjouir en famille et avec les amis ce qui, tout comptes faits, est la seule chose qui importe. Je vous souhaite donc de joyeuses fêtes et une bonne année dans la paix et la joie.

Fraternellement;
Guy Bourgouin

LES MEMBRES DE EXCEL SURVIVENT

MAIS DES PROBLÈMES À L'HORIZON À LA SPRUCE FALLS

Opasatika

Nous avons réussi à négocier une nouvelle convention collective à la Maison Arc-En-Ciel à Opasatika. Cette nouvelle entente de 15 mois est rétroactive au 1er janvier dernier et durera jusqu'au 31 mars, 2006. L'entente inclus une augmentation horaire de 4% et une étude sera faite par une tierce partie pour détermin-

er si nous pouvons faire les choses différemment pour aider à la survie de la Maison Arc-En-Ciel tout en obtenant de meilleurs conditions d'emploi pour nos membres qui ont reçu une augmentation pour la première fois en 13 ans. Nous devrions retourner à la table de négociations à la fin mars, 2006 aussitôt que l'étude sera déposée.

Pour nos membres de chez Excel, la section locale travaille toujours avec le comité d'ajustement pour essayer de faciliter la transition suite à la fermeture du moulin. En date du 14 octobre, 88.2% des 81 employés affectés par la fermeture ont soit trouvé un autre travail, retourné à l'école, ou pris leur retraite. Le comité est très actif et des sessions de groupe et ateliers sont toujours offerts

pour aider le reste des s a n s emplois.



Eric Carroll

Kapuskasing

Bien que nous aillons eu un bel été, nos confrères de SFI ont

suite page 3

UNIBOARD FERME SES PORTES MAIS DE NOUVEAUX MEMBRES À CHAPLEAU

Chapleau

C'est maintenant officiel ; le planeur de Domtar-Chapleau qui avait été gardé ouvert suite au feu de Elk Lake fermera définitivement le 23 décembre prochain, scellant le sort de 40 emplois et celui des familles qui en dépendent.

Kirkland Lake

Pour ce qui est de Tembec-Kirkland Lake, le moulin de réusinage n'est pas près de démarrer de sitôt. En fait, les pièces maîtresses d'équipement n'ont pas encore été achetées. Lors d'une rencontre avec des représentants de la compagnie nous avons été avisés que le projet est toujours en cours et que Tembec a reçu l'approbation pour un prêt de \$2,000,000.00 d'une agence gouvernementale mais ils attendent les nouvelles quant à une demande pour 2 octrois; un pour la construction d'une usine à valeur ajoutée, l'autre pour l'entraînement des travailleurs. D'autres rencontres sont prévues avec la compagnie et on a rencontré les membres pour les informer des progrès.

New Liskeard

Les choses vont de mal en pis à New Liskeard. Comme vous le savez sans doute déjà les employé(e)s de Uniboard-New Liskeard Inc. ont été mis à pied le 30 juin dernier. Par la suite,

soit le 27 septembre suivant, la compagnie annonçait la fermeture permanente de leur usine alléguant que c'est dû à la baisse de demande pour le panneau de particules et la difficulté de compétitionner avec les gros producteurs. L'augmentation du coût des planures, de la résine et de l'énergie sont aussi des facteurs importants dans cette décision. Des rencontres sont prévues avec la compagnie et d'autres intervenants pour tenter de garder cette usine ouverte.

Chapleau, encore

Sur une note plus positive, joignez vous à moi pour souhaiter la bienvenue aux membres d'une nouvelle unité appelée Chapleau Co-Generation Ltd. qui s'est jointe à nous au début juin. L'usine est située près du moulin de Tembec-Chapleau et brûle des déchets de bois pour générer de l'électricité qui est revendue soit à l'Ontario Hydro ou d'autres compagnies. Cette usine emploie 11 travailleurs, plus les cadres, ce qui inclut des ingénieurs, des opérateurs de chargeuses et des journaliers. Nous avons hérité de cette unité des Métallos parce qu'il faisait plus de sens qu'elle soit représentée par nous que par Sudbury. Leur convention collective se terminait à la fin de septembre et nous en avons négocié une nouvelle pour un

terme de 4 ans qui a été ratifiée par un vote unanime. La prime de quarts a été augmentée à \$0.85 l'heure incluant le surtemps. Une seconde fête facultative rémunérée selon la cédule de 8 ou 12 heures a été introduite et on a réduit les années de service pour la paie de vacances tout en ajoutant un taux de 12% pour 21 ans ou plus de service. Du langage a été ajouté pour donner aux membres une prime de \$20.00 pour chaque semaine de vacances prise, prime qui augmentera à \$60.00 d'ici le 1er octobre, 2007. L'assurance vie, les couvertures pour maladie à court et à long terme, les régimes dentaire, de vision, de retraite, et l'allocation pour botes de sécurité ont tous été augmentés. Des augmentations salariales progressives de \$0.50, \$0.60, \$0.65 et \$0.70 l'heure ont aussi été négociées et prendront effet entre le 1er octobre, 2005 et le 1er octobre, 2008.

Iroquois Falls

Les négociations ont débuté avec Abitibi-Iroquois Falls et on espère pouvoir signer une entente dans un futur rapproché.

Éducation

Au département de l'éducation, confrères Alain Charlebois de Columbia-Hearst et Serge Trudel de Olav Haavaldsrud-

Hornepayne sont allés à Sudbury pour participer à 2 jours d'entraînement avancé sur l'organisation. Cette session était donnée pour trouver des membres qui ont le potentiel pour faire de l'organisation au niveau local, national ou international.

Les femmes d'acier

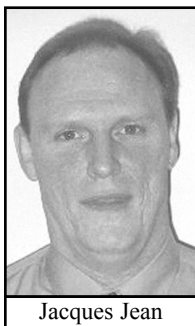
Le comité des femmes du 1-2995 ont assisté à une conférence au bureau de la section locale le 16 septembre dernier. Les 12 déléguées ont participé à une session d'information sur le thème "Les vraies couleurs" présentée par Julie Lord du CCEJ de Hearst. Consœur Linda Lafrenière de Columbia-Hearst a été élue pour assister à la conférence féminine des Métallos à Toronto les 16 et 17 octobre, 2005.

Je profite de cette occasion pour souhaiter un joyeux Noël et une bonne année à tous les confrères et consœurs de la section locale.

Fraternellement,
Roland Laurin



Roland Laurin



Jacques Jean

ARAMARK SIGNE UNE ENTENTE

Une nouvelle convention collective a été ratifiée suite à un vote favorable à 89% chez Aramark le 23 octobre dernier. Ce contrat de 3 ans résulte d'une entente de principe avec l'employeur

atteinte le 17 octobre et contient quelques augmentations et nouveautés. La prime de quarts a été augmentée de 40 à 50 cents l'heure et les membres sont maintenant couverts sous un régime de vision de \$150.00/24 mois. Un taux de 12% de paie de vacances a été introduit et on a réduit le nombre d'années de service requises pour atteindre les taux

inférieurs. L'assurance vie et la couverture pour mort accidentelle ou démembrement ont été augmentées de \$28,000.00 à \$35,000.00 alors que l'assurance vie pour les conjoint(e)s et enfants passait à \$1,000.00. Un nouveau taux de 7% au lieu de bénéfiques entrera en vigueur le 1er janvier, 2006 pour les employé(e)s à temps partiel et augmentera à 8% en 2007.

L'ancienne entente leurs accordait 6% de paie au lieu de bénéfiques. Et finalement, les salaires augmenteront de 1.5% à tous les 6 mois pour la durée de l'entente.

Des réunions seront cédulées tôt dans la nouvelle année dans toutes les unités pour élire des délégué(e)s à la convention

suite page 3

EXCEL, SFI... suite de la page 1

été incapables de travailler pour la plus grande partie de la saison à cause des restrictions de feu mises en place par le MRN. Les opérations de coupe ont souvent été annulées ou mises sur des horaires alternatifs.

Le comité de négociations et la compagnie se sont rencontrés les 18, 19 et 20 octobre pour la première ronde de négociations. La compagnie demande 3 concessions majeures; 1- ils veulent enlever la plantation d'arbres à nos membres, 2 - ils demandent aux membres de devenir propriétaires de l'équipement, et 3 - ils veulent retourner aux camps forestiers, ce qui veut dire que nos membres devraient rester dans un camp et faire leur propre lessive et cuisine. Tout un recul, on se croirait de retour à il y a 30 ans! Bien que nous soyons au début des négociations, le comité a du pain sur la planche. Des dates sont cédulées à la fin novembre pour la reprise des pourparlers. Nous vous informerons des progrès au prochain bulletin.

Cochrane

Tembec-Cochrane opère toujours sur 3 quarts et 6 nouveaux membres ont été embauchés, nous leur souhaitons la bienvenue. Un comité du bien-être a été mis sur pied récemment pour aider les membres à améliorer leur santé et on peut déjà voir des résultats positifs. L'absentéisme a aussi baissé suite à cette activité. Près de 90% des membres participent et tous semblent apprécier cette nouvelle approche.

En terminant je voudrais profiter de l'occasion pour souhaiter un joyeux Noël et une bonne année à tous nos membres. Que le temps passé avec les êtres chers soit joyeux et paisible.

Fraternellement;
Eric Carroll

PLUS D'ENTRAÎNEMENT NE VEUT PAS TOUJOURS DIRE PLUS DE SÉCURITÉ

Je suis très concerné par l'état de la santé/sécurité dans nos unités. Ces derniers mois j'ai pris part à plusieurs rencontres avec les compagnies et nos membres sur les questions de la sécurité. Il semble qu'en dépit de tout l'entraînement reçu nous continuons à prendre des risques inutiles au travail. Une grande partie de nos membres croient qu'ils n'ont pas le temps pour la sécurité parce que s'ils verrouillent ils réduisent la production et la compagnie risque de faire faillite. Même si l'industrie traverse une mauvaise passe ces temps-ci, ce n'est pas une raison suffi-

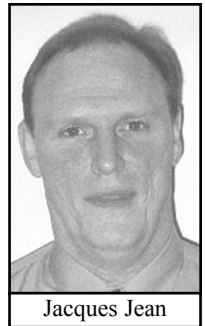
isante pour oublier la sécurité au travail. Pensez à vos familles qui souhaitent sûrement que vous reveniez du travail sains et saufs à tous les soirs. Rappelez-vous que les accidents coûtent des millions aux compagnies et que celles-ci sont plus susceptibles de fermer à cause d'un mauvais dossier de santé/sécurité que d'une baisse de production. Donc, un petit peu plus de production ne mérite pas que l'on risque sa vie ou celle d'un confrère ou d'une consœur de travail. À long terme, la compagnie n'en profite pas et vous n'en profitez certaine-

ment pas non plus.

Sur cette pensée, je vous demande de vous

rendre au travail chaque jour en gardant à l'esprit l'importance de la santé/sécurité pour vous et vos confrères et consœurs de travail.

Profitez d'un joyeux Noël et d'une bonne et heureuse année.



Jacques Jean

Fraternellement;
Jacques Jean

CE JOUR-LÀ

*Ce jour-là, j'aurais pu sauver une vie,
Mais ce jour-là, j'ai fermé les yeux.*

Ce n'est pas que j'm'en foutais,
J'avais le temps, j'étais là.
Mais je n'voulais pas sembler épaïs,
Des sermons sur la sécurité, j'en étais las.

*Ce jour-là, j'aurais pu sauver une vie,
Mais ce jour-là, j'ai passé mon chemin.*

Il avait fait le travail cent fois avant,
Le reprendre l'aurait peut-être insulté.
Le risque semblait insignifiant,
J'en avais fait autant, pourquoi l'arrêter?

*Ce jour-là, j'aurais pu sauver une vie,
Mais ce jour-là, j'ai fermé les yeux.*

Il connaissait les risques, c'était le meilleur,
J'ai haussé les épaules et passé mon chemin.

Il a pris une chance, j'ai regardé ailleurs,
Et cet instant, j'ai perdu un copain.

*Ce jour-là, j'aurais pu sauver une vie,
Mais ce jour-là, j'ai passé mon chemin.*

Chaque fois que je vois son fils, sa femme,
Je sais que j'aurais pu le sauver.
Comme une croix, je porte ce blâme
C'est un fardeau que nul n'a à assumer.

*Ce jour-là, j'aurais pu sauver une vie,
Mais ce jour-là, j'ai fermé les yeux.*

Si vous voyez quelqu'un aller trop vite
Et mettre sa santé, sa vie en danger,
La question posée, ce que vous dites,
Lui permettra de vivre une autre journée.

Si vous voyez un danger et passez outre,
Alors espérez n'avoir jamais à dire;
*"Ce jour-là, j'aurais pu sauver une vie,
Mais j'ai perdu mon ami, ce maudit jour
la..."*

ARAMARK... suite de la page 2

biennale de 2006. D'autres rencontres sont aussi prévues dans les moulins à scies pour amasser les demandes de contrats car une conférence salaire aura lieu au début du printemps en prévision de la prochaine ronde de négociations.

La convention collective au Journal le Nord sera échu le 31 janvier, 2006 et les demandes seront établies dans les prochaines semaines. On prendra aussi les demandes pour la Maison Renaissance bientôt. Bien que leur convention ne se termine que le 31 mars, 2006, l'employeur a exprimé le désir de négocier

au début janvier. Il nous fait plaisir d'accéder à cette demande et nous nous préparons à négocier tôt.

Joyeux Noël et bonne année à tous.

Fraternellement;
Jacques Jean

Ce bulletin est
publié par:

**La
SMUA Canada
Section 1-2995**

20 rue Riverside
Kapusking Ontario
P5N 1A3
Tel.: (705) 335-2289
Fax: (705) 335-5428
Courriel:
uswakap@ntl.sympatico.ca
Site Web:
www.uswa2995.on.ca

Éditeur:

Alain A. Charlebois
charlalain@sympatico.ca

Journaliste:

Louise Dionne
go20ljyv@ntl.sympatico.ca

Comité Exécutif :

Président :

Guy Bourgouin

1ie Vice-président:

Réal Vachon

2ie Vice-président:

Bruno Payant

Secr. financier:

Jacques Jean

Secr. archiviste:

Étienne Gagnon

Conducteur:

Roger Gauthier

Gardien:

Léo Levasseur

Syndics:

John Reese

Jerry Bouvier

Daniël Touchette

Membres du conseil:

Robert Bouvier

Marcel Rodrigue

Rémi St-Martin

LA CSPAAAT ET VOUS: CHANGEMENT IMPORTANT DE SITUATION

Quelle est la règle concernant la communication d'un changement important de situation?

Les personnes qui demandent des prestations de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail (ci-après la 'Commission') ont un délai de dix jours pour informer la Commission d'un changement important de leur situation qui pourrait modifier leur admissibilité à des prestations. Le délai de dix jours comprend le jour du changement.

Qu'est-ce qu'un 'changement important de situation'?

Il s'agit d'un changement quel qu'il soit qui se répercute sur les prestations ou les services qu'offre la Commission. Voici quelques exemples de changements qu'il faut signaler à la Commission :

- Votre état de santé;

- Vous vous portez mieux ou plus mal,

- Votre médecin modifie votre traitement ou vous recommande de subir une opération chirurgicale,

- Votre traitement prend fin,

- Vous avez besoin d'une prothèse ou d'un accessoire fonctionnel, ou devez modifier votre prothèse ou votre accessoire fonctionnel.

• Votre salaire ou votre revenu;

- Votre salaire augmente ou diminue,

- Vous commencez à recevoir des prestations d'invalidité du Régime de pensions du Canada ou du Régime de rentes du Québec.

• Votre emploi;

- Vos heures de travail ou vos tâches ont changé,

- Vous perdez votre emploi,

- Vous prenez votre retraite ou quittez le marché du travail.

• Votre possibilité de coopérer au plan de soins de santé, au plan favorisant un retour au travail rapide et sans danger ou au plan

de réintégration sur le marché du travail;

- Vous contractez des troubles de santé non reliés au travail qui retentissent sur votre aptitude au travail,

- Vous changez d'adresse ou quittez la province,

- Vous êtes mis(e) en prison,

- Votre visa d'emploi prend fin ou vous recevez un ordre d'expulsion.

• Votre assurance facultative;

- Votre revenu est différent de la couverture de l'assurance facultative à laquelle vous souscrivez.

• Prestations pour personne à charge;

- Votre enfant à charge atteint 19 ans et poursuit ses études.

Que dois-je faire si je ne sais pas au juste si mon changement de situation est un changement important?

En cas de doute, il faut signaler le changement à la Commission et la laisser décider.



**AU NOM DU
PERSONNEL**

ET DU

COMITÉ EXÉCUTIF

DE LA SECTION LOCALE

NOUS VOUS SOUHAITONS

UN TRÈS JOYEUX NOËL

ET

UNE BONNE ET

HEUREUSE ANNÉE!



**SECTION
1-2995**